La nouvelle agression contre le maire de Sens

Aucune piste sérieuse n'a encore pu être relevée

Auxerre, 16. — Les blessures reçues par le docteur Dupéchez, maire de Sens, victime, dans son cabinet de consultation, de l'agression que nous avons relatée, ne paraissent présenter aucun caractère de gravité.

Ces blessures sont au nombre de trois : une au front, au-dessus de l'œil gauche ; une simple estafilade au bras, et un coup de couteau assez profond à l'avant-bras.

Le maire de Sens a donné un signalement détaillé de son agresseur : 25 à 30 ans, taille 1 m. 75, brun, rasé de près, correctement vêtu, béret basque, imperméable réséda, assez beau garçon.

Le docteur Dupéchez, par un étrange pressentiment, avait acheté un revolver quelques heures même avant l'agression.

Les enquêteurs ne suivent aucune piste sérieuse ; de nombreux témoignages ont été recueillis. Nous avons dit hier que l'automobile de l'agresseur avait été identifiée ; cette voiture appartient à la Société Lillois de Moteurs, 85, rue Marais-Aufan, à Levallois, qui l'avait confiée à un de ses représentants, M. Jacquemard, dont la tournée passe par Sens. Le représentant se trouvait bien dans cette ville à l'heure à laquelle le docteur Dupéchez fut attaqué. Néanmoins, il a été mis tout à fait hors de cause.

Par ailleurs, le Parquet et la police mobile ont procédé, au domicile du docteur Dupéchez, à la reconstitution de l'agression. L'empreinte de chacune des quatre balles tirées par le docteur a été repérée. Aucun des projectiles n'a donc atteint l'agresseur.

LE ROI DE GRÈCE A L'ÉLYSÉE

Paris, 16. — Le roi des Hellènes est venu rendre visite au président de la République, aujourd'hui, à midi 30. Le président et Mme Albert Lebrun ont retenu le souverain à déjeuner. Le prince Paul de Grèce accompagnait le roi, ainsi que l'amiral Paparigopoulos et le commandant Levidès.

Assistaient également à ce déjeuner, MM. Politis, ministre de Grèce à Paris; Pierre Laval, Pietri, le général Denain et Bargeton.

Avant le déjeuner, le président de la République avait remis les insignes de Grand-Croix de l'ordre de la Légion d'honneur au souverain et au prince héritier.

CONDAMNATION A MORT DE DEUX RÉVOLUTIONNAIRES ESPAGNOLS

Gijon, 16. — Le Conseil de guerre chargé de juger vingt-sept révolutionnaires accusés d'avoir pris part au soulèvement de Sama-de-Langreo et d'avoir tué le capitaine Nart et plusieurs gardes civils, a rendu son verdict ce matin après avoir siégé toute la nuit.

José Gutierrez Fernandez et Ricardo Perez Rodriguez ont été condamnés à mort. Neuf accusés ont été condamnés à la prison perpétuelle, dix à des peines diverses et six ont été acquittés.

UN ATTENTAT EN CORSE CONTRE UN AGENT CONSULAIRE ITALIEN

Corte, 16 — M. Del Monte, agent consulaire italien à Corte, a été légèrement blessé à la main d'un coup de revolver au cours d'une agression dont on ignore les motifs et dont l'auteur est inconnu à la police enquête.

LA DÉCLARATION DES ARMES

APPLICATION DU DÉCRET-LOI DU 23 OCTOBRE 1935

Conformément au décret du 23 octobre 1935, tout détenteur d'une arme à feu doit en faire la déclaration dans un délai qui expire le 26 novembre.

Des formules imprimées pour l'établissement des dites déclarations sont à la disposition des intéressés. Ceux-ci pourront s'en procurer très facilement, non seulement à la Préfecture et dans les sous-Préfectures, mais encore dans les mairies et dans les commissariats de police qui sont, dès à l'heure actuelle, approvisionnés.

Les formules, dûment remplies, devront être remises par les intéressés eux-mêmes aux services compétents pour les recevoir (Préfecture, Sous-Préfectures, Mairies, Commissariats de Police), qui délivreront l'accusé de réception prévu par le décret.

Toute infraction aux dispositions du décret précite sera punie d'une amende de 100 à 1 000 francs. Le Tribunal prononcera, en outre, la confiscation de l'arme et ordonnera sa remise au Greffe, dans un délai de trois jours, nonobstant toute voie de recours. Le refus de déférer à cette injonction sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

LES PIÈCES D'ÉTAT CIVIL NÉCESSAIRES A LEUR OBTENTION SONT EXONÉRÉES DU DROIT DE TIMBRE

Le Comité d'Entente des Caisses de Compensation de la Région du Nord porte à la connaissance des employeurs et des familles allocataires, qu'un décret-loi du 30 octobre 1935, en même temps qu'il réalise diverses simplifications en matière d'enregistrement, donne satisfaction à une des plus anciennes revendications des Caisses de Compensation, en exonérant désormais du timbre de dimension, les pièces justificatives et d'état civil de toute nature, dont la production est nécessaire pour l'obtention des Allocations Familiales obligatoires.

UN DRAME DU « MILIEU » A MONTMARTRE

Paris, 16. — Au cours d'une tentative de meurtre qui a eu lieu dans un établissement de nuit, 62, rue Pigalle, deux personnes ont été blessées. Ce sont : Mario Paracini, demeurant 64, rue Dulong, qui a reçu cinq balles de revolver dans le ventre, et Pierre Marini, 37 ans, demeurant 61, rue Damremont, qui a reçu une balle dans le bras.

Ils ont été transportés à l'Hôpital Lariboisière.

Aucune arrestation n'a été opérée et on croit qu'il s'agit d'un règlement de comptes entre gens du « milieu ».

Un des blessés a succombé

Paris, 16. — L'une des victimes du drame qui s'est déroulé cette nuit, rue Pigalle, est morte à l'Hôpital Lariboisière où elle avait été transportée. Il s'agit de Mario Paracini, domicilié rue Dulong. L'état de l'autre blessé, Pierre Marini, ne paraît pas très grave.

Un enfant

était constipé

Une mère de famille nous écrit comment en trois jours elle a guéri de la constipation son enfant, âgé de 7 ans. Or, la constipation est un danger redoutable chez les enfants parce qu'elle facilite l'éclosion des Vers. Le Vermifuge Lune, connu comme le plus puissant des Vermifuges, est également le plus doux des laxatifs. Un grand médecin a même pu dire : « Le Vermifuge Lune est le laxatif idéal de l'enfance. » N'attendez pas un jour de plus pour donner à votre enfant la fameuse cure de Vermifuge Lune. La poudre Lune coûte 6 francs chez votre pharmacien. Nous signalons aux mères de famille qui préferent administrer le vermifuge en sirop que le Vermifuge Lune existe également en sirop anti-glaireux et dépuratif qui réussit merveilleusement dans tous les cas de gourmes, boutons et âcreté du sang. Dans l'intérêt de la santé de vos enfants, exigez toujours la marque « Lune » (poudre ou sirop) préparé dans des Laboratoires Modernes et dont la formidable succès vous garantit l'efficacité

LE BON VERMIFUGE LUNE

Coûte moins cher que la maladie

9001

DANS LA SÛRETÉ NATIONALE

M. Mounie, commissaire de police hors classe, 3e échelon, a *Arras*, est nommé en la même qualité au Havre (S.-Inf.), en remplacement de M. Meydieu, inlerêt de service.

Est accepté l'engagement pris par la ville de *Cambrai*, en vertu de la délibération du conseil municipal, en date du 11 octobre 1935, M. Payen, commissaire de police hors classe, 2e échelon à *Cambrai*, est promu sur place à la hors classe (1er échelon).

DANS LA POLICE

M. Capmann, commissaire de police de 3e classe à *Bohain* (Aisne), est nommé en la même qualité à Chelles (S.-et-M.), en remplacement de M. Vergnes (intérêt de service).

SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX

Par décret en date du 19 octobre 1935, ont été nommés aux grades ci-après dans les corps de sapeurs-pompiers communaux :

NORD

MM. Debri Etienne, sous-lieutenant à Steenvoorde ; Carlier Louis, lieutenant à Marquillies ; Carpentier Fernand et Romon Louis, sous-lieutenants à Marquillies ; Lansiaux H., sous-lieutenant à Quiévry.

PAS-DE-CALAIS

MM. Bulot E., sous-lieutenant à Campagne-les-Boulonnais ; Houziaux J., sous-lieutenant à Beaumont-en-Artois ; Berlin A., sous-lieutenant à Heuchin ; Dupuich H., sous-lieutenant à Liévin; Flandrin Ch. sous-lieutenant à Arques.

SOMME

MM. Wargnier Eugène, sous-lieutenant à Oust ; Marest H.-E., sous-lieutenant à Brocourt ; Poyelle M., lieutenant à Hornoy ; Scellier M., sous-lieutenant à Hornoy ; Letuve J., sous-lieutenant à Neuville-au-Bois ; Lescarcelle R., sous-lieutenant à Villers-Carbonnel.

AISNE. — MM. Leger Joseph, sous-lieutenant à Lieramont ; Cadet René, sous-lieutenant à Chauny.

LE NOUVEAU TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX

Voici la vignette du nouveau timbre antituberculeux qui a été choisie. Elle représente des enfants se livrant à des jeux de plein air.

POUR vos REINS EVIAN A JEUN et aux REPAS

LA RÉPARTITION DES EMPLACEMENTS POUR LA PROCHAINE FOIRE DE LILLE

LA SECTION DE L'AMEUBLEMENT EST DÉS A PRÉSENT AU COMPLET

En vue de la XIIe Foire qui se tiendra en avril prochain, le Comité de la Foire Commerciale Internationale de Lille a commencé la répartition des emplacements entre les exposants qui ont, presque tous, déjà retenu terme leurs stands.

C'est ainsi que la section du meuble est d'ores et déjà au complet. Les derniers stands ont été loués hier et répartis en accord avec le président de la Chambre syndicale de l'ameublement, M. Lehoucq. Malheureusement beaucoup de stands ayant été retenus pendant la dernière foire, les exposants n'ont pas pu obtenir tout ce qu'ils avaient demandé : d'autant plus que le Comité n'a pas cette année la possibilité de prévoir des agrandissements.

Cet empressement apporté par les exposants à retenir leurs emplacements est le résultat du gros effort qui avait été fait en avril dernier par l'administration de la Foire qui avait complètement transformé la section de l'ameublement et embelli considérablement ses installations. On se souvient, qu'en effet, cette partie de la Foire, dans le grand hall de 250 m. de long, était la plus élégante et apparaissait, l'an dernier, comme le « clou » de l'Exposition.

Des velums verts tendus au-dessus des allées, et, des rampes lumineuses courant au-dessus des stands dont la décoration présentait une unité du meilleur goût constituaient un cadre esthétique qui mettait en valeur les mobiliers exposés.

Cet effort a été apprécié comme il convenait et il se trouve cette année encouragé par les fabricants de meubles qui, de toutes les régions de France, ont adressé pour la Foire d'avril prochain leur adhésion. On trouvera donc au printemps dans la section du meuble de la Foire de Lille une diversité et un choix qui ne se sont pas encore vus jusqu'à présent.

De nombreux fabricants du faubourg Saint-Antoine exposeront à côté de ceux de la région du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, etc.

Cette grande diversité aura pour effet d'attirer un nombre plus considérable encore de visiteurs et d'acheteurs et ainsi les exposants sont assurés de retirer des efforts poursuivis par l'administration de la Foire de Lille le maximum de satisfactions.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

LA DISPENSE DU PERMIS INTERNATIONAL DE CONDUIRE A ÉTÉ PROROGÉE EN BELGIQUE

L'Automobile-Club du Nord de la France nous communique :

« Nous recevons ce jour, 15 novembre, une circulaire ministérielle de Belgique nous avisant que la dispense du certificat et du permis international de conduire, en vigueur actuellement, pour tous les véhicules de tourisme entrant en Belgique, est prorogée jusqu'au 31 décembre 1936.

« Donc, jusqu'à cette date, inutilité de se pourvoir de ces deux pièces. »

A l'occasion des Fêtes, du 15 Novembre au 1er Janvier 1936

Ste CÉCILE — Ste CATHERINE — AU CARILLON 108-110, rue L.-Gambetta, LILLE. Tél. : 59.98 — St ELOI — St NICOLAS

REMISE 10 % sur les Articles, sauf ceux à prix imposés

Choix incomparable de CARILLONS WESTMINSTER. Garnitures Cheminées. Montres — JOAILLERIE — ORFEVRERIE, etc... — NOUVEAUX PRIX.

A L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU NORD

La Commission de Liquidation des Pensions d'Invalidité de la Caisse Vieillesse-Invalidité de la Mutualité du Nord s'est réunie le samedi 16 novembre 1935, au siège de la Caisse, 11, boulevard Vauban, à Lille, sous la présidence de M. Henri Lobert, vice-président chargé du Service Invalidité.

La Commission a examiné 31 dossiers de demandes de pension.

Elle a donné un avis favorable à l'attribution de 26 pensions d'un montant variant entre 700 fr. et 4.200 fr., majorations pour charges de famille comprises.

Elle a dû rejeter 5 demandes formulées par des assurés ne réunissant pas les conditions légales pour invoquer le droit à pension d'invalidité, et notamment ne justifiant pas de versements suffisants pendant la période des deux années précédant la maladie qui a causé l'invalidité.

La Commission a pris connaissance des dispositions du décret-loi modifiant la loi sur les assurances sociales en ce qui concerne l'assurance-invalidité.

Pour invoquer le bénéfice de l'assurance-invalidité, l'assuré devra, à partir du 1er janvier 1936, justifier qu'il est immatriculé aux assurances sociales depuis deux ans au moins au début du trimestre civil au cours duquel est survenue la maladie ou l'accident, et avoir subi par précompte sur son salaire, une retenue au moins égale à 60 fr. pour chacune de ces années.

La pension d'invalidité ne sera accordée qu'au grand malade qui, à l'expiration du délai de six mois prévu pour l'assurance-maladie reste encore atteint d'une affection ou d'une infirmité réduisant au moins des deux tiers sa capacité de travail.

Le degré d'invalidité sera apprécié compte tenu de la capacité de travail restante, et en faisant état des indications d'un barème qui sera établi par le Ministère du Travail.

La pension aura effet, non plus comme par le passé, à l'expiration du délai de six-mois, mais à compter du premier jour du mois suivant celui au cours duquel la demande de pension a été présentée par l'assuré.

La Commission rappelle, en conséquence, aux assurés, grands malades, qu'ils doivent formuler leur demande de pension d'invalidité aussitôt l'expiration des six mois de maladie.

Les Caisses de Maladie de la Mutualité du Nord et la Caisse Vieillesse-Invalidité de la Mutualité du Nord tiennent les imprimés nécessaires à la disposition de leurs adhérents.

Le service de la pension d'invalidité sera suspendu en tout ou partie lorsque l'intéressé, en cas de reprise du travail, jouit sous forme de pension et de salaires ou de gains cumulés, de ressources au moins égales au salaire dont il bénéficiait avant d'être reconnu invalide.

La pension sera supprimée ou suspendue si la capacité de travail devient supérieure à 50 %, mais en cas de suspension ou de suppression, le droit aux prestations en nature peut, dans certains cas, être reconnu.

T.S.F.

RADIO P.T.T NORD à LILLE (247 m. 3). — **Dimanche 17 Novembre.** — 6 h. 50 : Relais de Paris P.T.T. : Bulletin météorologique. — 7 h. : Relais de Paris P.T.T. : Informations ; Revue de la Presse. — 7 h. 40 : Disques : Ave Maria de Lourdes, cantique ; Parce Domine ; Panis Angelicus ; La Procession ; Gloire à Dieu ; Dieu te aliadamos. — 8 h. : Relais de Paris P.T.T. : Informations, Revue de la Presse. — 8 h. 40 : Relais de Paris P.T.T. : Education sportive. — 9 h. : Cours de coupe de Mme Jenny Bailly, professeur à l'Ecole Pratique du Commerce et d'Industrie de Maubeuge. — 9 h. 15 : Demi-heure espérantiste. — 9 h. 45 : Disques : Amour tzigane ; Nuit de bal ; Ton amour, Coucou. — 10 h. : Parade du monde, revue du Casino de Paris : Pot-pourri : a) Gentleman the king, b) Lili Lulu Lola Loulou, c) Cette chanson est pour vous madame, d) Sérénade à Léna, e) Ou chante le coucou, f) Un soir d'amour tout près de vous, g) Pirouli-Piroula, h) Un violon dans la nuit, i) Rumba Rumaba, j) Tapacio ; Cette chanson est pour vous madame (mélodie), Un violon dans la nuit (tango), Guy Berry : Hirouliroull (chanson napolitaine), Jany Delille : Dupont Dubois Durand, Les Miritonne, Maurice Chevalier : Nostalgie (tango tzigane), Romance hongroise, Roszi Rethy et ses tziganes : Quelques extraits de la nouvelle opérette de Franz Lehar « La chanson du bonheur » : La chanson du bonheur (mélodie), Je vivrai pour toi (mélodie), Georges Jouatte : Dis, mon petit cœur (mélodie valse), Tout l'amour (valse boston), Georgette Simon ; Quelques extraits de la comédie musicale « La Nuit est belle » : Une nuit est belle, Une robe qui tombe, Vanni Marcoux : Je t'aime, Quand dans vos bras vous m'avez prise, Eliane de Creus ; Deux extraits du film « Folies Bergère » : a) La Romance à la pluie, b) Le chapeau de paille, Maurice Chevalier. — 11 h. : Suite pot-pourri d'airs connus : Les airs de Maurice Yvain, Les Airs de Moretti, Les airs de Christiné ; Les airs de Salabert : a) Succès d'hier, b) Succès d'aujourd'hui. — 11 h. 30 : Demi-heure d'avant guerre : La Berline Parisienne ; Pas des Patineurs ; Les Lanciers (quadrille) : 1re figure Le Pantalon, 2e figure Eté, 3e figure Poule, 4e figure Pastourelle, 5e figure La Chaîne, galop final, les danses du carnet de bal ; Clématite, polka japonaise, les danses du carnet de bal. — 12 h. : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord : Flup, fantaisie sur l'opérette ; Si j'étais jardinier, mélodie ; Chanson des abeilles ; Un soir à Saint-Pétersbourg (suite russe) : a) Clair de lune en hiver, b) Au son de l'orchestre tzigane, c) En troïka ; a) Le vieux tyrolien, b) Tyrolienne printanière, c) Tyrolienne du boulevard, Blary, tyrolien ; Trois jeunes filles nues, fantaisie sur l'opérette, J'aime ton corps, tango extrait de l'opérette « Les Sœurs Hortensias » ; La chanson de Paris, step du film. — 13 h. : Relais de Paris P.T.T. : Informations sportives ; Bulletin météorologique ; Informations. — 13 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. : Concert. — Vers 14 h. : Diffusion du discours de M. Flandin au banquet de l'Alliance Démocratique, à l'Alhambra de Bordeaux. A l'issue : Relais de Paris P.T.T. — 18 h. 30 : Radio Journal. — 19 h. 30 : Disques : Quelques dialogues comiques : Les jouets de Toto, Toto au nouvel an, Guérin et Gaudot ; Jeunes mariés, Le soldat poireau, Bach et Laverne. — 19 h. 45 : Chronique sportive. — 20 h. : Diffusion depuis le Théâtre Sébastopol de « Valses de Vienne ».

Pour acheter, échanger ou réparer Postes T.S.F. ou Pick-Up dans d'excellentes conditions, compt. ou crédit adr.-vous à

BÉCEL RADIO

30, r. Lepelletier, LILLE. Tél. 321.31 et 32

RADIO PARIS (1.648 m. 3). — 7 h. : C'est la vie ; La Berceuse du marin ; Entends mon âme qui pleurs : Aubade à Cendrine. — 6 h. : Le soldat de Marsala ; La Vivandière ; Les Saltimbanques ; Patte ; Le Clairon ; Marche héroïque ; Le Berbier de Séville ; La recorcolle ; André Chénier ; Falstaff ; Cavalleria Rusticana. — 9 h. : Cours d'italien. — 9 h. 30 : Cours d'anglais. — 9h. 40 : Cours d'anglais. — 10 h. : Cours de comptabilité. — 10 h. 40 : Cours d'espagnol. — 11 h. : Minet courte queue ; La Coccinelle enchantée ; Madame la Pluie et Monsieur le Vent ; Vogue mon joli bateau. — 11 h. 15 : Concert d'orgue : Prélude et Fugue en mi bémol (Bach) ; Canzons ; Scherzo. — 11 h. 45 : Par le Père Dieux : « Troisième tentation ». — 12 h. 5 : Nos qui aumus ; O magnum mysterium. — 12 h. 15 : La Grotte de Fingal ; Lakmé ; Pastels d'enfants ; Ascanio ; Rome ; Chansons bourbonnaises ; Paysages normands ; Icare ; aL Fiancée vendue. — 14 h. : « Bilboquet vendeur ». — 14 h. 15 : La Fiancée coupable ; Il était un beau berger ; Le Jardin de grand-père ; La Folle des Champs-Elysées ; Mon berger ; Monologues par Dorival ; Ma maison jolie ; Mon ami le vent ; Retour ; L'Amour tel qu'on le parle. — 15 h. : Pour la jeunesse : « Conte persan ». — 16 h. : « Julien n'est pas un ingrat », 1 acte de M. Pierre Weber ; « La Gymnastique en chambre », 1 acte de Alexandre Bisson. — 17 h. : L'orchestre symphonique de Paris, avec M. Zimbalist, violoniste ; Symphonie no 7 ; Concerto pour violon et orchestre ; Pour une fête de printemps ; Navarra et Triana ; Daphnis et Chloé. — 19 h. : Mélodies par M. Alex Jouvin. — 19 h. 30 : Cirque. — 20 h. : La Tour Saint-Jacques ; à Ninon ; Plaisir d'amour ; La Soupe à l'oignon ; L'orange qu'on épluche ; Vanité ; La Petite église ; Chaînons ; Barcarolle ; L'Ivrogne et sa femme ; Cimetière ; Mon petit toutou ; Par la fenêtre. — 20 h. 45 : Le Médecin malgré lui (Molière) ; La Sentinelle vigilante, de Cervantes de Saavedra, adaptation de Babelon ; Lidoire, de Courteline ; Une exécution de Henry Becqué.

TOUR EIFFEL (206 m.). — 12 h. 15 : Paris P.T.T. — 20 h. 30 : de Chopin : La Nuit ensorcelée ; Concerto en fa ; Mazurka ; Musique variée : La Dame de Pique ; L'Océan ; Mes Roses ; Sérénade romantique ; Souvenirs de poilus ; Potpourri surprise ; Mon amour et ton amour ; Au Salon d'une pagode.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 9 h. 45 : Emission enfantine. — 10 h. 15 : Blaise le savetier ; Eva ; L'Enfant prodigue ; Printemps (Debussy) ; Les Buveurs de mazurka ; Estudiantina ; Tableaux ukrainiens ; Rêverie ; Mozart ; La Grande Duchesse ; Ma poupée chérie ; Chanson japonaise ; Notre petit bateau ; Toujours vous ; Tu n'es plus rien ; Douce musique ; La chanson de Broadway ; La Traviata ; Canzonetta ; Conte amusant ; Scaramouche. — 12 h. : Revenez, amours ; L'Eglise du village ; Je regrette ; La Fontaine de Cracvie ; Petit bonhomme ; Trois petits oiseaux. — 12 h. 15 : Jazz. — 14 h. : « Le baron de Fourchevif », un acte de Labiche et Jolly ; « Les Méprises de Lambinet », un acte de Meilhac et Halévy. — 15 h. : Concert du « Journal ». — 16 h. 30 : « L'Elastique », un acte d'Edmond Sée. — 17 h. : Concert Pasdeloup : Les Béatitudes, de César Franck, orchestre et chœurs de 200 exécutants. — 19 h. 38 : Forêt ; Mon Frère le vent, ma Sœur la pluie ; El Voto. — 19 h. 45 : Adrienne Galion-Jean Clément. — 20 h. 30 : Festival André Messager, avec Odette Ertaud, Germaine Corney, Yvonne Feroche, Janine Micheleu, André Balbon, Couret, René Hérent, Benvenutti et Jean Doyen, pianistes ; Le Bourgeois de Calais ; Arpège ; Sur la mer ; Rosyllian ; Le Quadrille des lanciers, sur des airs de Wagner, de Gabriel Fauré et d'André Messager, pour deux pianos ; Madame Chrysanthème.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 8 h. 35 : Ballade ; Faust ; L'Africaine ; Ballade de Jésus-Christ ; Ballade roumaine. — 9 h. 23 : Sur mon balcon ; Voyage à Hawaï. — 9 h. 30 : Mélodies napolitaines. — 10 h. 5 : L'Abeille ; Le Vol du bourdon ; Mouettiques ; Chant de la puce. — 10 h. 20 : Eliane de Creus et ses boys. — 10 h. 35 : L'œuvre d'Albert Doyen, présentée par Georges Duhamel. — 11 h 18 : Chansons corses, par Tino Rossi. — 11 h. 33 : Au fil de l'eau, par S.-M. Bertin ; Je vous emmènerai sur mon joli bateau ; Quand la brise vagabonde ; Le joli navire. — 11 h. 8 : Lucienne Boyer ; Chez moi ; En se regardant ; Solitude. — 12 h. 5 : Le vilain petit canard ; La Reine des neiges ; Une histoire vraie, par Adrienne Galion. — 13 h. 15 : Fantaisie, par Jean Marsac. — 12 h. 50 : Chant, avec Lindia et Charles Debert. — 13 h. 30 : Le jour et la nuit ; Nous sommes deux amoureux ; Dix-neuf ans ; De bon matin ; No, No, Nanette ; Thé pour deux. — 19 h. 25 : Gavotts des vers luisants ; Lied et czardas sur des airs nationaux hongrois ; Amours tziganes. — 19 h. 35 : Faust ; Lakmé ; Chant indien. — 19 h. 50 : Introduction et Rondo capriccioso ; La jeune religieuse. — 20 h. 15 : Crépuscule, évocation musicale en neuf tableaux de la vie de Chopin.

FECAMP (269 m. 5). — 12 h. : Chanson d'amour. — 12 h. 30 : Ave Maria ; Le Père Roguet ; « Les deux fils » ; J'irai la voir un jour. — 20 h. 30 : Berceuse ; En sourdine ; Marguerite au rouet ; Le Vallon ; Le Soleil ; L'Amour et la vie d'une femme ; Alleluia ; Au cimetière ; La Jeune Religieuse ; Les deux Grenadiers ; Le Roi des Aulnes.

RADIO TOULOUSE (328 m. 6). — 18 h. 50 : Manon ; La Vie de bohême ; Lakmé ; Sophie Arnould. — 20 h. 15 : Le Grand Mogol ; Un soir de réveillon ; Ciboulette ; La Belle Hélène. — 21 h. : Départ, fantaisie. — 21 h. 35 : Quadrille de la vie parisienne. — 21 h. 45 : Les Noces de Figoro, de Mozart.

STRASBOURG (349 m. 2). — 9 h. 30 : Cantate profane ; Sonate no 42 ; Le Tilleul ; Myosotis ; Manfred ; Phaéton ; Phyllidé ; La Vague et la Cloche ; Danse orientale ; Marche du chef caucasien. — 12 h. : par la Fanfare « Harmonie » : Marche de gala ; Dionysaques ; Impressions napolitaines ; Le Sang viennois ; Colonel Bogey ; Marche des volontaires belges ; La Pie voleuse ; Danse des Plebéiens ; Saltarelle ; Pologne ; Une soirée près du lac ; Parfums troublants ; La Genevoise. — 15 h. : Chansons régionales. — 16 h. : Bal musette. — 16 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. — 17 h. 15 : Depuis l'église Saint-Paul : Fantaisie en ré pour grand orgue (Saint-Saëns) ; Sonate pour le luth (Bach) ; Adagio (Adam) ; Bénédiction nuptiale (Saint-Saëns) ; Contemplation (Renié) ; Prière (Boëllmann) ; Adagio (Haydn) ; Marche religieuse (Saint-Saëns). — 18 h. 15 : « Les cors étrangers du nez et de la gorge chez l'enfant ». — 20 h. 30 : Paris P.T.T. — 21 h. 30 : Soirée théâtrale.

BRUXELLES (483 m. 8). — 11 h. : La Dame blanche ; Valse parisienne ; Guitareros ; Manon ; Benvenuto Cellini ; L'Africaine ; Les Maîtres ; Ne sois pas jalouse. — 19 h. 15 : Récital de chant ; Les Berceaux ; Là-bas ; Phydilé ; Le temps des lilas ; Le petit rentier. — 20 h. : Euryanthe ; Le Roi malgré lui ; La Fiancée vendue ; Concerto ; Suite en si mineur (Bach). — 21 h. 15 : Variétoine en forme de danses (Poot) ; Fervaal ; Symphonie écossaise (Mendelssohn).

DROITWICH (1.500 m.). — 12 h. 30 : Récital de piano : Rapsodie hongroise ; Trois écossaises ; Allegro de concert. — 13 h. : Les Masques ; Rapsodie symphonique ; Andante et rondo capriccioso ; Valse ; Un jour au pays des fées ; L'Adieu des gladiateurs. — 17 h. 30 : La vie et la mort du roi Richard III, de Shakespeare. — 19 h. 30 : Récital de piano.

LONDRES RÉGIONAL (342 m. 1). — 16 h. 30 : Le B.B.C. Orchestra : La Chauve-Souris (Strauss) ; Le Marchand de Venise (Sullivan) ; Le Trouvère. — 17 h. 30 : Béatrice et Benedict ; L'apprenti sorcier ; Seconde suite. — 21 h. 20 : Le B.B.C. Orchestra : Prélude et mort d'Yseult ; Pastorale ; Sardana ; Symphonie no 2.

PRINCIPALES EMISSIONS ESPERANTISTES

DU 17 AU 23 NOVEMBRE 1935

Dimanche 17. — 9 h. 15 à 9 h. 45, Lille : Causerie, Cours, Informations (Mlle Andrée et M. Curnelle). — 15 h. à 15 h. 25, Wallonie B.E. : Informations concernant le 25e Congrès Belge de l'Esperanto. — 20 h. 30 à 21 h., Tallin : « La vie économique, culturelle et sociale en Esthonie durant le 3e trimestre de 1935 », par M. Kapper. — 21 h. 20 à 21 h. 55, Leningrad : Causerie. — 22 h. 40 à 23 h. 10, Hilversum II (K.R.O.) : « La conception catholique de la famille ».

Lundi 18. — 17 h. 30 à 17 h. 40, Sottens : Cours, Traduction et Informations (P. Bouvier). — 19 h. 35 à 20 h. 55, Minsk : « La vie des élèves dans les écoles soviétiques ».

Mardi 19. — 16 h. 40 à 16 h. 50, Moravska Ostrava : « L'enseignement postscolaire moderne en Tchécoslovaquie », par M. O. Gadula. — 18 h. 20 à 18 h. 40, Hilversum II : Cours (P. Heilker). — 18 h. 50 à 19 h., Tallin : Informations concernant l'Esthonie. — 21 h. 45 à 22 h., Varsovie : Causerie. — 21 h. 45 à 22 h., Cracovie : Causerie. — 22 h. 20 à 23 h., Prf. 5s Rio de Janeiro (31 m. 38) : Bulletin hebdomadaire et chants en esperanto.

Mercredi 20. — 14 h. à 14 h. 25, Paris P.T.T. : « L'Esperanto en s'amusant » (C. Rousseau). — 14 h. à 14 h. 25, Alpes Grenoble : Cours. — 14 h. à 14 h. 25, Limoges P.T.T. : Cours — 17 h. 35 à 17 h. 50, Vienne : Cours élémentaire (Conseiller d'Etat Steiner) — 17 h. 50 à 18 h., Vienne : Communiqué du 28e Congrès Universel d'Esperanto de Vienne.

Jeudi 21. — 19 h. 55 à 20 h. 55, Minsk : « Réponse aux auditeurs ». — 21 h. 20 à 21 h. 50, Leningrad : « A la mémoire de L. Tolstoï, à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort ». — 21 h. 40 à 21 h. 55, Vienne : « Binz, la capitale de la Haute Autriche », par M. Gustave Weber.

Vendredi 22. — 19 h. 40 à 20 h. Nice-Cannes : M. G. Avril dans sa leçon d'esperanto.

Samedi 23. — 18 h. 10 à 16 h. 30, Hilversum I (Vara) : 1. La Eepero, hymne espérantiste (chœurs) ; 2. « Chantons... », avec le concours de Mlle J. Hekkert, v. Tysten et de M.P. Kricjt. — 18 h. 23 à 18 h. 38, Rome : Causerie touristique : « Taormina, ses ruines et l'Etna en hiver ».

NOS MOTS CROISÉS

PROBLÈME N. 61

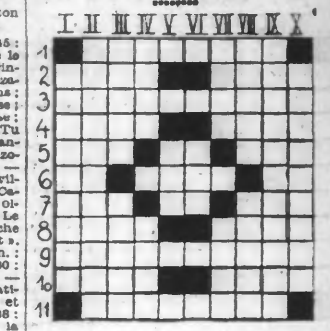

HORIZONTALEMENT. — 1. Jeunes étudiants. — 2. Foyer. Possessif doublé. — 3. Après les deux premiers. — 4. Villa de l'Est. Sous-Préfecture de l'Yonne. — 5. Opéra-Comique. Se rend. Souverain. — 6. Tête d'athlète. Fait reluire. Deux pieds de gérsnium. — 7. Retourné : pièce d'une charrue. Note. Appel. — 8. Touchés. De vive voix. — 9. Empêcha de nouveau les intestins de fonctionner librement. — 10. Anagramme du nouveau nom de la Perse. Souverain de ce pays à l'envers. — 11. Ligne droite qui n'a qu'un point commun avec la courbe.

VERTICALEMENT. — I. Atteindra. — II. D'une manière peu large. — III. Terrible maladie d'enfant. Adoucit avec une substance d'une saveur douce. — IV. Organe d'un sens. Application. — V. Ignoble. — VI. Oiseau. — VII. Du verbe être. Anagramme d'un gros poisson très comestibis. — VIII. Canoter. D'un verbe qui se rattache au trois du 7 horizontal. — IX. Se sert de signes pour écrire. — X. Rendie semblable.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 60

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	U	T	O	M	O	B	I	L	E
2	V	R	A	I	E	S	■	N	A	M
3	I	S	■	S	C	I	E	N	C	E
4	A	S	P	I	R	E	■	E	U	T
5	T	■	A	V	E	R	S	■	S	T
6	R	■	L	E	A	■	O	U	T	R
7	I	L	E	■	N	O	U	R	R	I
8	C	O	U	R	T	E	■	S	E	C
9	E	U	R	E	■	T	I	S	S	E
10	S	E	S	■	S	A	L	■	■	S

LES ILLUMINATIONS D'ÉTAMPES

A l'occasion des fêtes de l'Armistice, les monuments de la ville d'Etampes ont été brillamment illuminés. Signalons une réalisation très originale de l'éclairage de l'Hôtel de Ville au moyen de 10 lampes à vapeur de sodium de 150 watts disposées dans des projecteurs cylindro-paraboliques.

Ces lampes, dont les applications pour l'éclairage des routes sont maintenant bien connues, présentent, en effet, l'avantage de convenir parfaitement à l'éclairage par projection des monuments, aux façades desquels elles donnent un aspect vieil ou du plus heureux effet.

Les lampes au sodium ont été choisies par la Municipalité d'Etampes en raison de leur très faible consommation.

Imp. du Réveil du Nord 186, rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST

CONCOURS DU PLUS BEAU JOUET

Organisé par le CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

2500 PRIX — PREMIER PRIX : 10.000 Frs en espèces. SECOND PRIX : 5000 Frs des Prix de 1000 Frs et 500 Frs — 200.000 FRANCS

des BICYCLETTES — PHONOGRAPHES — MÉCCANO — APPAREILS PHOTOS, etc.

Demandez la feuille de Concours à votre fournisseur.

50097

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE. — N° 8

Le Fétiche sur le Capot

par Albert Boissière

Résumé des précédents feuilletons

Les parents de Roland de Lievin-Epreville informent leur fils de ce qu'ils ont trouvé pour lui un très beau parti en la personne de mademoiselle Nelly Havetson, richissime héritière. Il est décidé que Roland prendra l'auto familiale pour aller faire connaissance avec celle qui lui est destinée et qui habite avec sa mère sur la Côte d'Azur. Sa sœur Jacqueline l'accompagnera.

Roland avait pour amie la jolie divette Emma Losange, du Théâtre Haussmann. Une lettre anonyme lui ayant appris que la belle le trompait avec un riche américain, Teddy Bushing, il est heureux d'avoir un bon prétexte pour rompre.

*En compagnie de son amie Aimée Lassigny, J